

## III . D . L'AGRICULTURE

### III . D . 1 . L'AGRICULTURE DANS L'EURE

*Sources : Chambre d'agriculture de l'Eure*

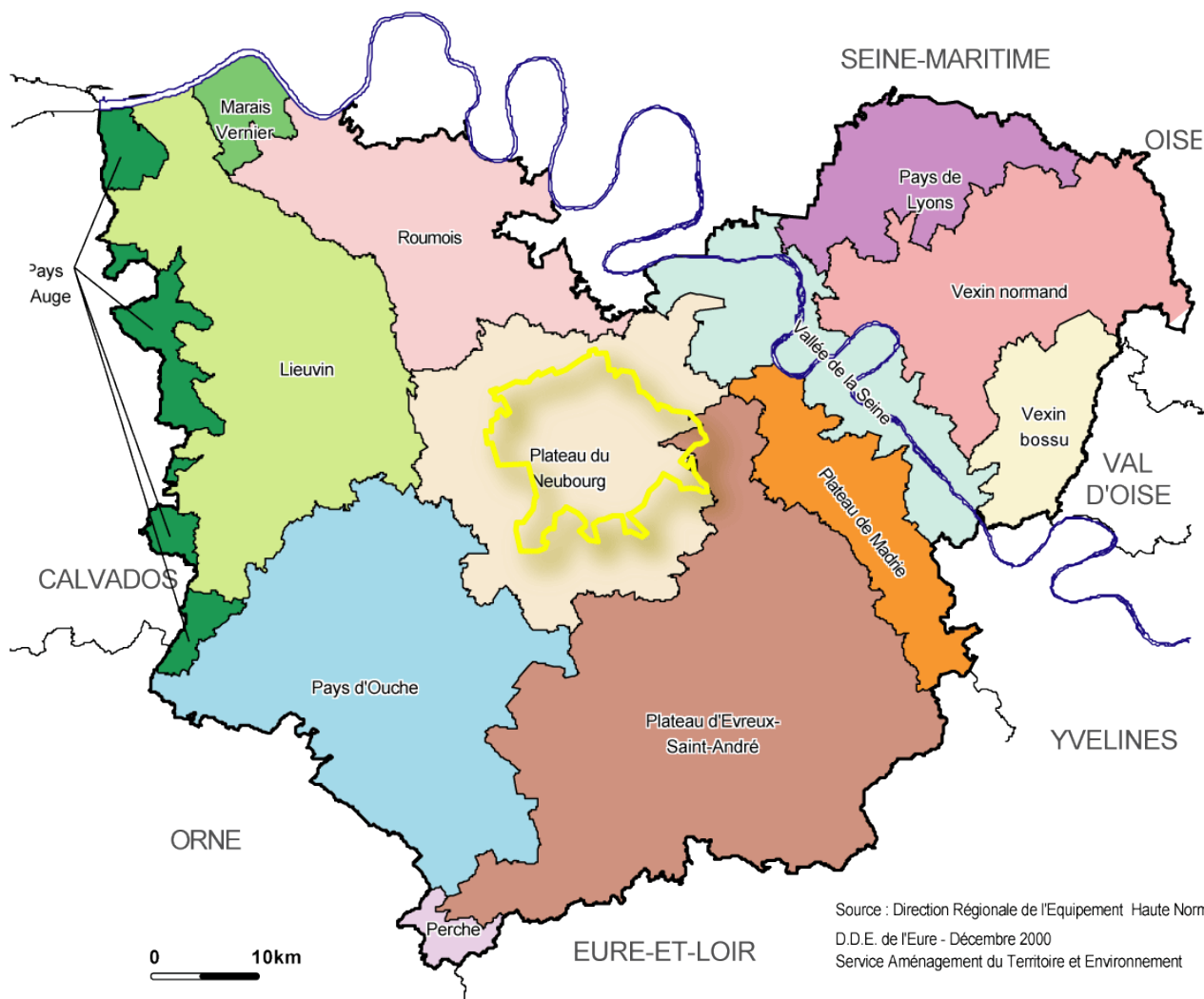
Plus de 12 000 actifs génèrent chaque année un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros, en faisant vivre artisans du bâtiment, industries locales de l'alimentation animale, coopératives de stockage et d'approvisionnement, concessionnaires et réparateurs d'engins...

L'agriculture « anime » directement 400 000 ha soit plus de 4/5 du territoire départemental créant des paysages qui évoluent au rythme des saisons.

#### L'agriculture de l'Eure en quelques chiffres :

- 4 000 entreprises agricoles professionnelles avec une surface cultivée moyenne de 100 ha
- 1 800 salariés permanents
- 400 000 ha de Surface Agricole Utile
- 600 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 4 % de l'emploi départemental
- 40 PME agro-alimentaire avec 2500 emplois.

#### Les régions agricoles de l'Eure



**Les exploitations professionnelles dans l'Eure :**

- 8 000 actifs permanents
- 3 500 exploitations

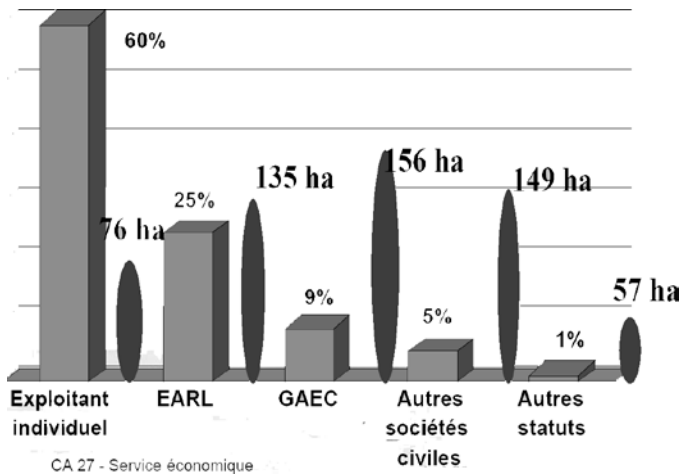
**Depuis 1988, l'agriculture professionnelle de l'Eure :**

- ▣ perdu 31 % de ses exploitations (- 1 600)
- 36 % de ses actifs permanents (- 4 500)
- a réduit sa surface agricole de 10 000 hectares
- a augmenté sa surface moyenne de 29 ha

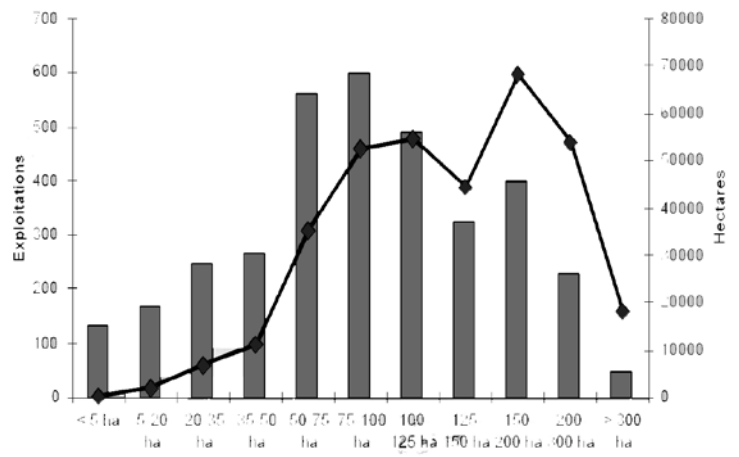
**Productions principales :**

Blé tendre (150 000 ha), Orge (25 000 ha), colza, pois, betterave sucrière (10 700 ha), lin textile (14 000 ha), lait (1 200 éleveurs, 250 000 milliers de litres), viande bovine (26 200 bœufs, 50 000 veaux).

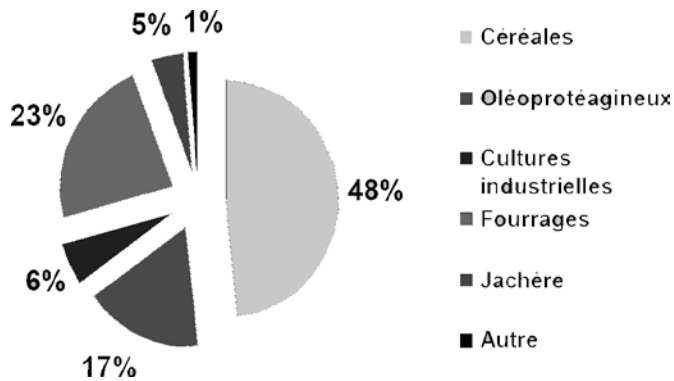
**Statut et taille moyenne des exploitations**



**Les exploitations : SAU moyenne**

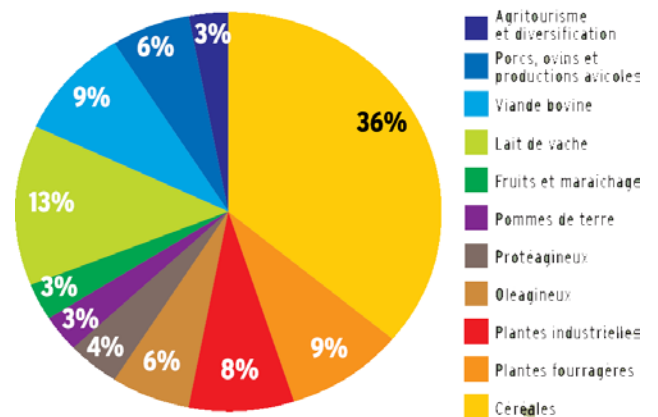


**Répartition de la SAU**



**Répartition de la valeur de la production**

(Chambre d'Agriculture de l'Eure - Service économique)

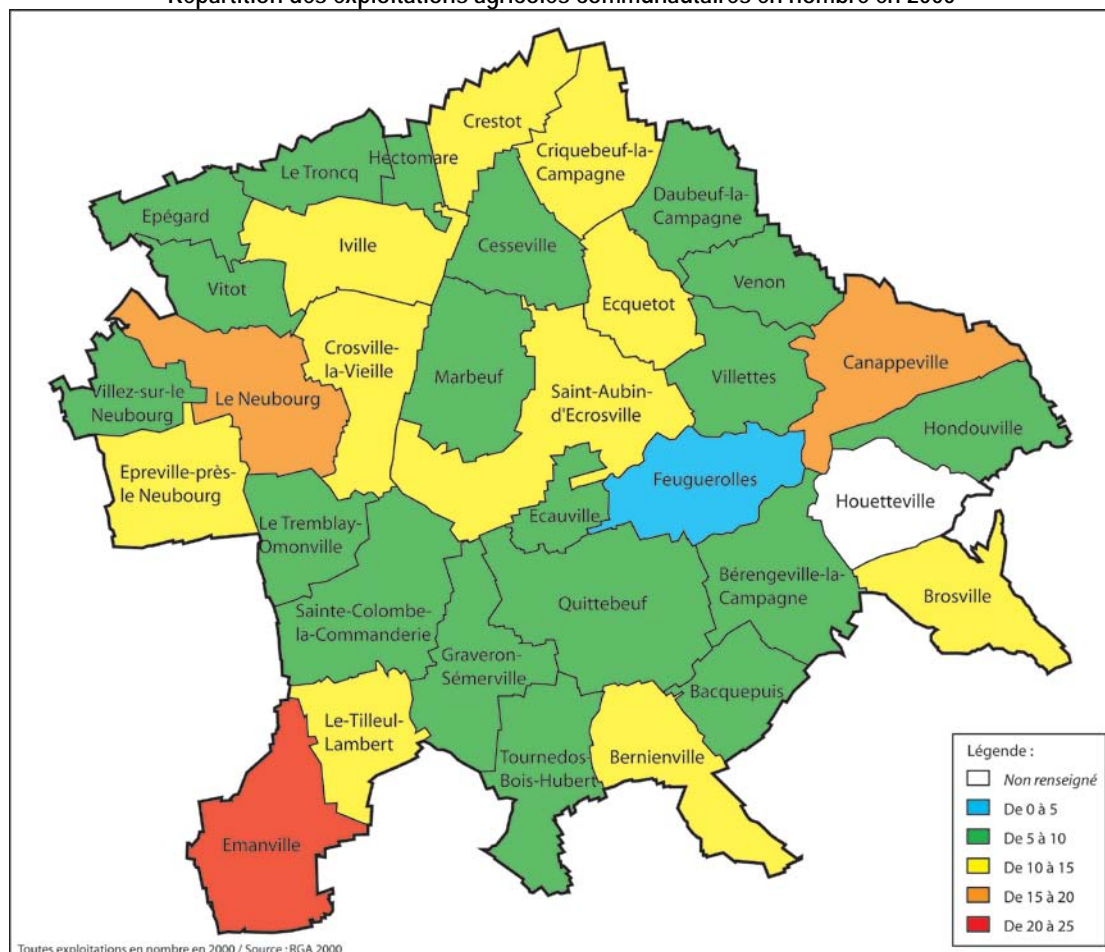


### III . D . 2 . L'AGRICULTURE DU PAYS DU NEUBOURG :

L'analyse de l'activité agricole repose sur l'exploitation des données issues du dernier Recensement Général Agricole de 2000 – Agreste – et de la fiche comparative communale des données de 1979, 1988 et 2000 (voir tableaux ci-après). Il est à noter que ces données ne sont pas exhaustives pour l'ensemble des communes et qu'il s'agit de relativiser les résultats au niveau de la CC du Pays du Neubourg.

Le territoire de la Communauté de Communes est occupé, sur plus de 3/4 de sa surface, par les terres agricoles. En 2000, sur les 25 000 hectares que compte le territoire communautaire, 19 000 ha sont consacrés à l'agriculture, soit plus de 75 % de la superficie totale du Pays du Neubourg, et les exploitations ayant leur siège sur la commune possèdent près de 20 000 ha de terres agricoles, les autres hectares sont la propriété d'exploitations qui ont leur siège hors du territoire de la CCPN. Les sièges des grandes exploitations agricoles de la Communauté de Communes, au nombre de 300, sont le plus souvent situés dans les écarts ou hameaux.

Répartition des exploitations agricoles communautaires en nombre en 2000



En 2000, la CC du Pays du Neubourg totalisait 300 exploitations agricoles sur son territoire, dont 111 exploitations professionnelles. Depuis 1979, leur nombre est en baisse constante et a été presque divisé par 2, passant de 212 exploitations en 1979 à 111 en 2000, témoignant des restructurations profondes du monde rural. Bien que situé en 2<sup>ème</sup> couronne de l'agglomération ébroïcienne, le territoire a été peu influencé par le processus de périurbanisation qui, ailleurs, a transformé la vocation agricole des territoires au profit d'une vocation plus résidentielle depuis la fin des années 1980.

Ici, le parti pris économique explique davantage les mutations du territoire qui ont conduit la Plaine du Neubourg à devenir la 1<sup>ère</sup> région agricole de Haute-Normandie, et qui dépasse les seules limites de la CCPN.

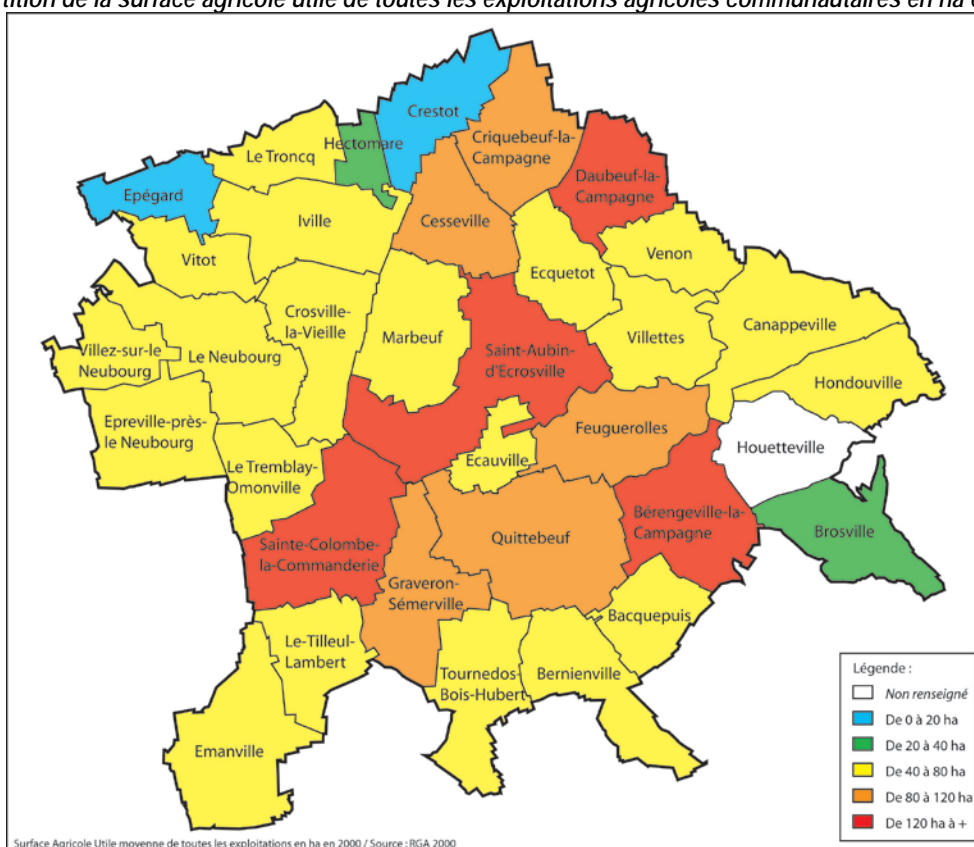
**Nombre d'exploitations, statut et évolution entre 1979 et 2000**

	Nombre d'exploitations		
	1979	1988	2000
Exploitations professionnelles	212	190	111
Autres exploitations	181	125	80
Toutes exploitations	478	382	299
<i>Dont exploitations de 50 ha et plus</i>	142	139	135

*Ce tableau ne tient pas compte des résultats confidentiels non publiés, par application de la loi sur le secret des statistiques.*

Sur la CC du Pays du Neubourg, une exploitation sur trois est considérée comme exploitation professionnelle, en comparaison avec les exploitations familiales et/ou traditionnelles tournées vers l'autoconsommation ou l'économie de proximité. Sur l'ensemble des exploitations, 135 d'entre elles possèdent plus de 50 ha de Surface Agricole Utile (SAU).

**Répartition de la surface agricole utile de toutes les exploitations agricoles communautaires en ha en 2000**

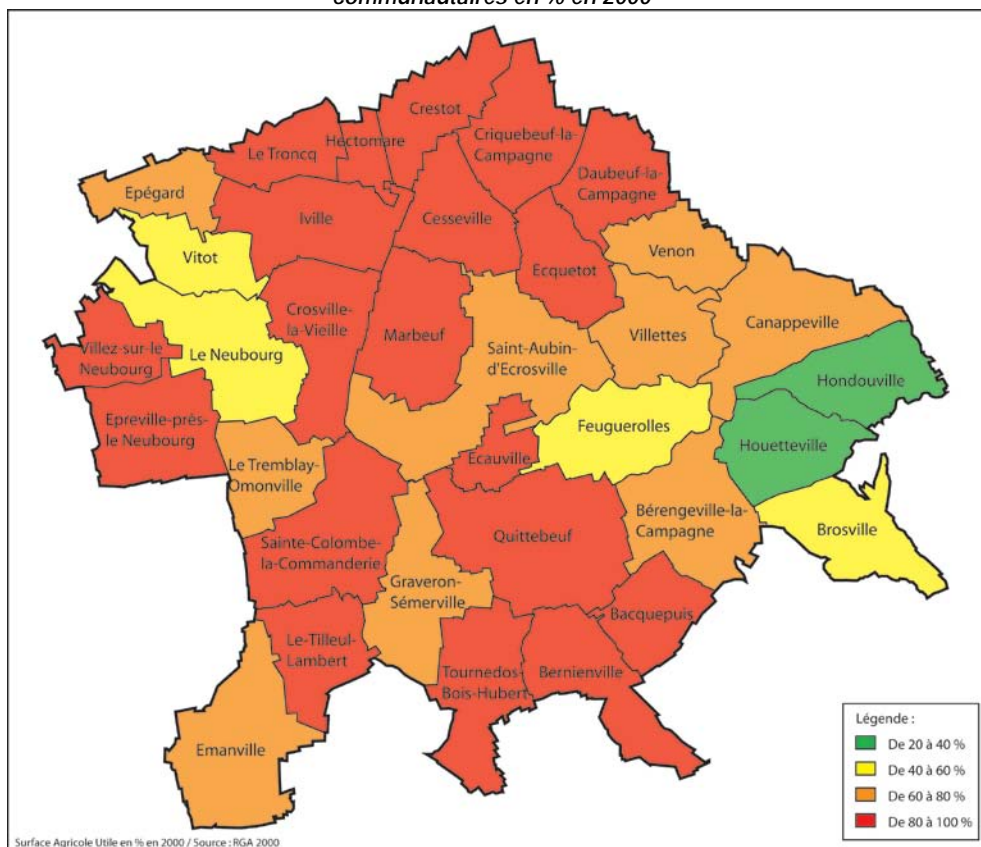


**Taille moyenne des exploitations, par statut et évolution entre 1979 et 2000**

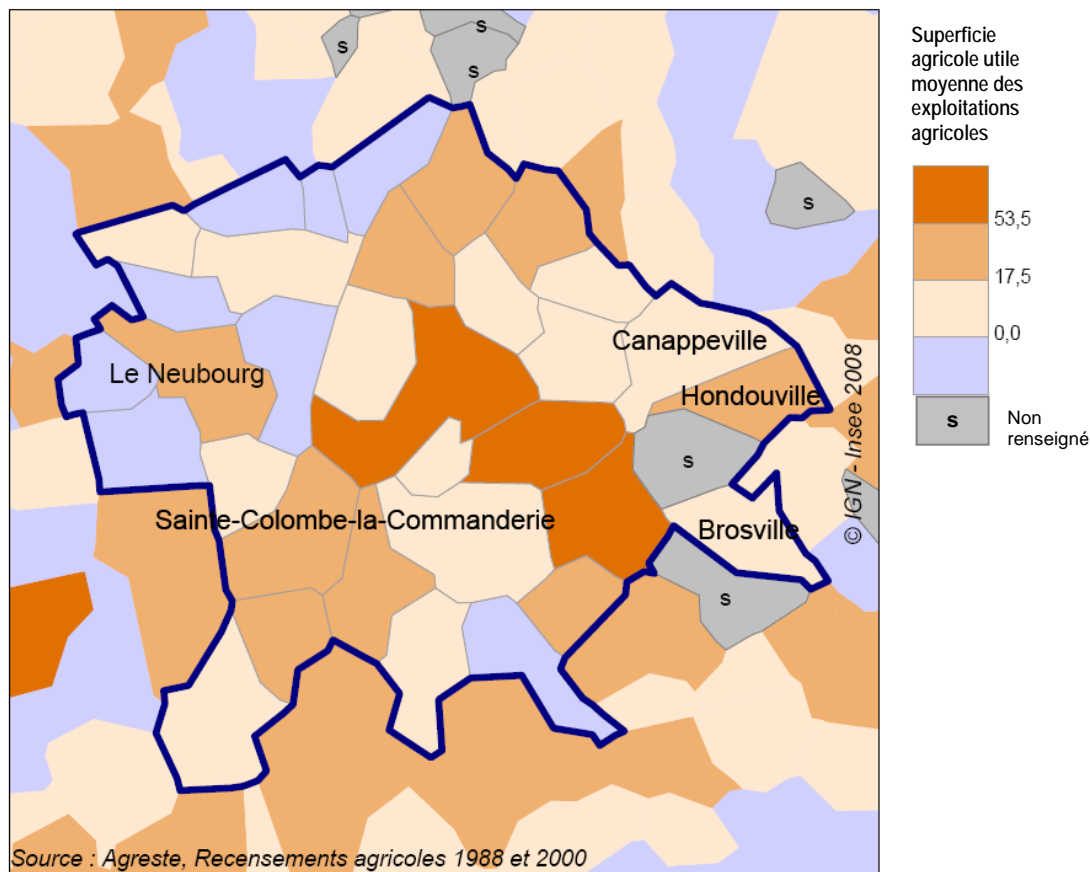
	Superficie agricole utilisée moyenne (ha)		
	1979	1988	2000
Exploitations professionnelles	65	81	90
Autres exploitations	6	8	16
Toutes exploitations	44	54	70
<i>Dont exploitations de 50 ha et plus</i>	99	108	111

Entre 1979 et 2000, si le nombre total d'exploitation a fortement diminué, la surface agricole utilisée moyenne des exploitations est en hausse passant de 44 ha en 1979 à 70 ha en 2000, traduisant une forte restructuration des exploitations de la Communauté de Communes. Ce sont les exploitations professionnelles qui ont le plus bénéficié de cette augmentation de leur SAU puisque celle-ci a doublé en 20 ans, passant de 65 ha en 1979 à 90 ha en 2000.

Répartition de la surface agricole utile de toutes les exploitations agricoles communautaires en % en 2000



Evolution de la superficie agricole utilisée moyenne entre 1988 et 2000



Ainsi, la SAU moyenne de la CC du Pays du Neubourg (70 ha) reste très élevée en comparaison avec la moyenne nationale (45,3 ha), la moyenne des exploitations de l'Eure (56 ha) et la Haute-Normandie (54,8 ha).

En revanche, l'évolution de la SAU des exploitations professionnelles (90 ha) traduit bien les mutations profondes des méthodes d'exploitations qui se sont hautement modernisées et mécanisées. Les exploitations agricoles sont désormais entrées dans un système économique à part entière, de type industriel et intensif, qui demande de hauts rendements et nécessite donc un outillage très performant sur des surfaces agricoles de plus en plus étendues. Ainsi, de moins en moins d'agriculteurs cultivent de plus en plus de terres agricoles.

Même si l'on compte de nombreux élevages dans le département, l'activité dominante de la Plaine agricole du Neubourg est avant tout la polyculture, avec, parmi les cultures privilégiées : le blé, la betterave, les oléagineux et le lin.

La surface agricole représente, on l'a vu, 75 % du territoire de la CCPN, ce qui est important. Toutefois, ce nombre ne doit pas faire oublier que cette surface agricole (hors boisements) est en grande partie liée à l'importance des zones urbanisées : il est convenu de considérer que si l'agriculture est en déprise c'est que l'urbanisation prend le pas de la consommation de ces espaces. Les zones urbanisées représentent 10 % du territoire de la CCPN, soit un rapport de 1 à 7 entre zone urbaine et espace agricole : l'agriculture reste une occupation des sols dominante du territoire de la CCPN.

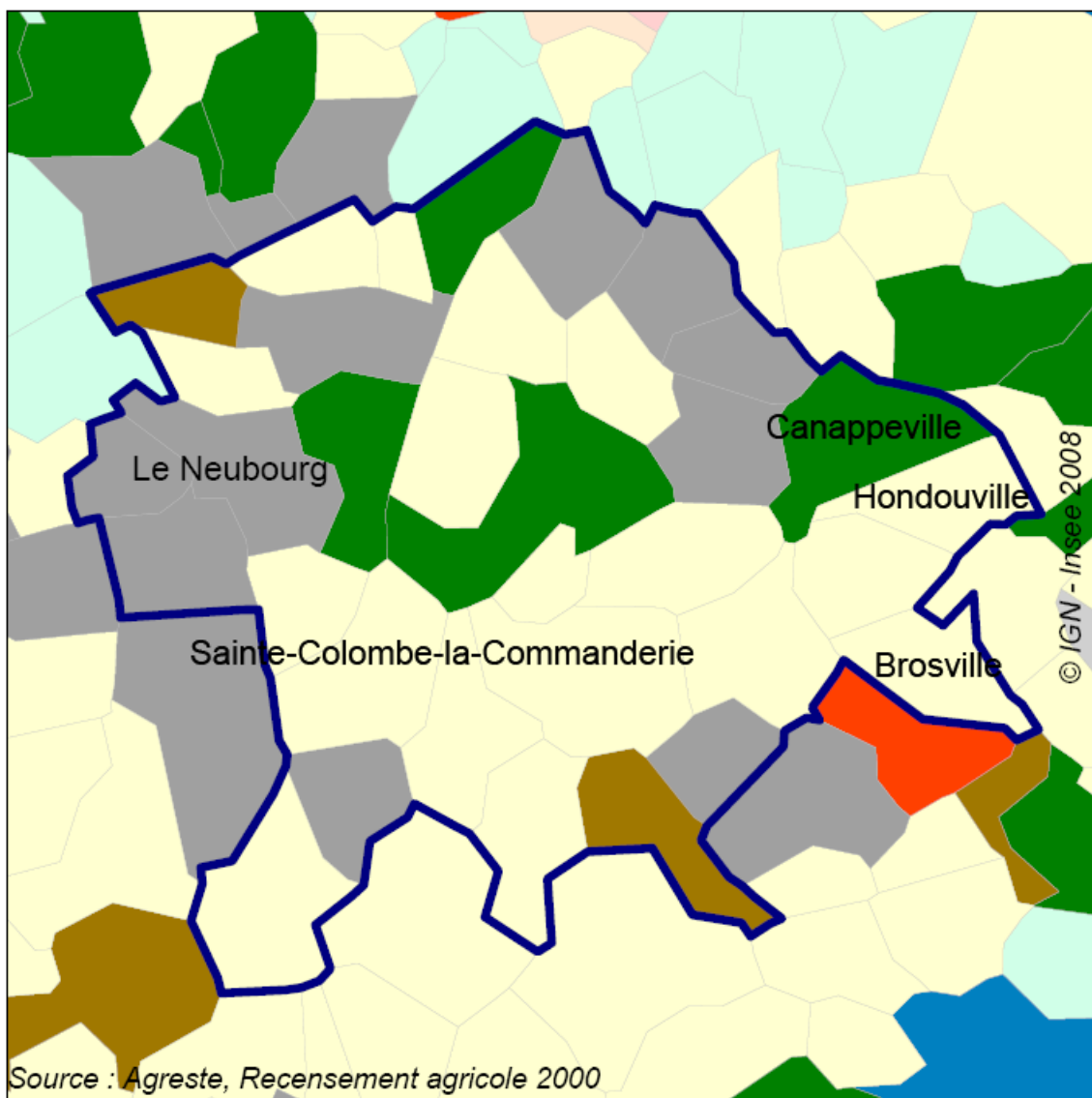
Il est difficile de constater, statistiquement, une réduction des surfaces agricoles pour le territoire de la CCPN au moins entre 1988 (date du précédent RGA) et 2000, voir 2007 (données de repérage des zones agricoles, urbaines et boisées dans le cadre de la cartographie du SCoT).

Toutefois, on peut établir une mise en garde relative à une bonne gestion du développement des zones urbaines ou à urbaniser (zones NA des POS ou AU des PLU ; pour les communes couvertes par une carte communale, les zones U ; pour les autres communes, c'est la règle de l'extension limitée qui s'applique) : en effet, on l'a vu dans le chapitre consacré au développement urbain, il faut orienter le développement des zones d'urbanisation dans un sens respectueux des principes de développement durable et d'économie de l'espace agricole ou naturel.

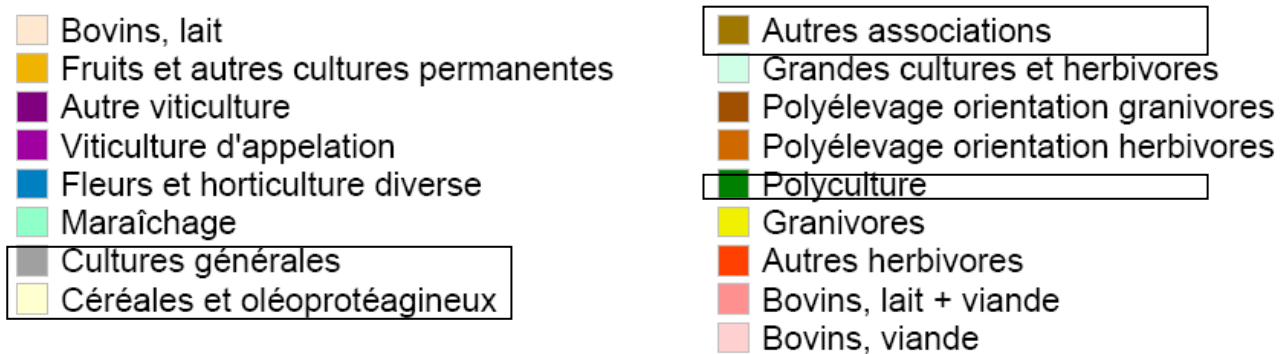
Cela passe notamment par un développement modéré de l'urbanisation (en surface) et un étalement le plus réduit possible des extensions urbaines : préférer une densification des zones urbaines existantes à une extension ; préférer un épaississement de la zone urbanisée en continuité de la zone existante à une urbanisation linéaire tributaire du tracé des voiries existantes.

L'enjeu de la préservation des espaces agricoles est primordial pour un territoire qui tire une majorité de ses ressources économiques de l'exploitation des richesses des sols et sous-sols : les activités autres qu'agricoles sont liées à l'agriculture du pays du Neubourg : lycée agricole, coopérative de teillage, centres de recherche, abattoirs... qui sont des équipements qui pérennisent et renforcent l'activité agricole.

Orientation technico-économique des exploitations en 2000 (OTEX)



OTEX



# SYNTHESE DE L'AGRICULTURE

CONTRAINTES / FRAGILITES	ATOUTS / POTENTIALITES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un nombre d'exploitations agricoles qui tend à diminuer, mais moins fortement que dans le département ;</li> <li>- Une diminution de l'élevage et des prairies ;</li> <li>- Une exploitation agricole de type intensif sous forme d'openfields, entraînant une moindre diversité biologique et le morcellement du bocage ;</li> <li>- Des conflits d'usage et des nuisances en augmentation du fait du développement des habitations au voisinage des corps de ferme ;</li> <li>- Des pratiques agraires ayant entraîné sur le long terme une mutation de la typologie des sols → pollution ;</li> <li>- Des usages de l'espace agricole en conflits entre protection de l'environnement et développement intensif des cultures industrielles ;</li> <li>- Des terres surexploitées présentant des prédispositions au lessivage des sols ;</li> <li>- Des cultures agricoles peu variées ;</li> <li>- Un foncier agricole dont les prix continuent d'augmenter.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux régions agricoles : le pays du Neubourg pour 33 communes et le pays d'Evreux-Saint-André pour Hondouville ;</li> <li>- Une surface agricole qui a une place majeure dans les usages et la vie de la CCPN car elle occupe 75 % du territoire de la CCPN ;</li> <li>- Une activité agricole dynamique et compétitive : une Superficie Agricole Utilisée par exploitation en hausse ;</li> <li>- Une taille des exploitations en hausse ;</li> <li>- Des exploitants jeunes et des reprises d'exploitations par les enfants des exploitants ;</li> <li>- Début d'ouverture des pratiques agricoles vers de nouvelles productions novatrices et à forte valeur ajoutée, avec le lin notamment ;</li> <li>- Un tissu d'entreprises, de services et d'activités liées à l'agriculture ;</li> <li>- Une augmentation des cultures et des labours ;</li> <li>- Un foncier agricole dont les prix continuent d'augmenter.</li> </ul>

P I S T E S D E  
R E F L E X I O N

- Assurer la pérennité et le développement de l'activité agricole tout en prévenant les conflits d'usage, les nuisances et l'impact sur l'Environnement ;
- Réfléchir à une mise en valeur touristique du patrimoine agricole ;
- Encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la qualité.